

**Déclaration CGT
NAO Salaire
17 janvier 2023**

Le cycle des Négociations Annuelles Obligatoires s'ouvre aujourd'hui mais nous ne connaissons vos premières propositions salariales qu'à la troisième réunion, prévue le 2 février 2023.

CGT.FR



La CGT espère que le conflit de l'année dernière vous aura sensibilisé sur la nécessité d'augmenter fortement les salaires.

L'augmentation salariale en sortie de conflit ne constituait que le rattrapage de votre politique salariale des années précédentes. Pour la majorité des salariés, cette dernière augmentation de salaire est d'ores et déjà absorbée par l'inflation de 2022.

L'indice des prix à la consommation en 2022, publié par l'INSEE, est de 5,9 %, cependant nous constatons que les dépenses d'alimentation ont augmenté de 18 %. D'autre part, le SMIC a automatiquement progressé de 10,00% durant les 15 derniers mois.

La CGT vous met en garde une nouvelle fois : les salariés sont en attente de vos propositions.

Pour exemple entre 2000 et 2022 :

- Le Plafond de la Sécurité Sociale a augmenté de **52.97%**.
- Le SMIC a progressé de **72,80%** alors que nos minima salariaux, eux n'ont augmenté que de **32,65%**.

Ce qui se traduit par une érosion du ratio « salaire du coefficient 170 / SMIC » de 1,39 en 2000 à 1,07 en 2022. Pour rappel, dans les années 80 il était de 2,5.

Voilà le résultat de votre politique salariale au rabais !!

Nous savons tous que l'indice INSEE ne reflète pas la réalité des augmentations du coût de la vie courante. Pour 2023, les assurances et le logement vont aussi fortement augmenter dès ce printemps. L'électricité et le gaz vont augmenter chacun de 15% cette année grâce au « bouclier tarifaire ». L'eau va également subir une augmentation d'environ 10%. À cela s'ajoute, la fin des aides de l'état sur les carburants. Le SMIC a augmenté de 1,81% au 1^{er} janvier 2023.

Tous les économistes prouvent que l'inflation touche plus fortement les plus petits salaires.

La CGT demande à sortir du schéma habituel de NAO, et de connaître vos premières propositions salariales à la fin de cette réunion.

Bien sûr, ces propositions doivent correspondre aux attentes des salariés, c'est-à-dire répondre favorablement à toutes les revendications de notre plateforme, pour renouer avec une politique salariale et sociale attractive chez Dassault.

Alors que Dassault vient de publier des résultats exceptionnels, que son PDG annonce un plan de charge conséquent sur une dizaine d'années, le personnel attend dès aujourd'hui des propositions salariales à la hauteur d'une situation économique exceptionnelle.

SMIC à
15 €/h

Semaine
de **32 h**

Retraite
à **60 ans**